

Session d'hiver 1944.

Extrait du procès-verbal sténographique

de la séance du 19 décembre 1944.

4658 Interpellation Malche, du 13 décembre 1944.

Le Conseil national a entendu un exposé sur nos relations avec la Russie, notre neutralité et notre politique au cours de la guerre.

Vu l'importance de ces problèmes, il semble nécessaire d'en saisir les représentants du peuple suisse dans les deux chambres. Un bilan, d'ailleurs, est indiqué à la veille du changement qui va se produire au département politique.

Le Conseil fédéral est-il prêt à renseigner le Conseil des Etats sur sa position à l'égard de la Russie et, à ce propos, sur l'ensemble de notre situation internationale?

4658 Interpellation Malche, vom 13. Dezember 1944.

Der Nationalrat hat eine Darlegung über unsere Beziehungen zu Russland, über unsere Neutralität und unsere Politik im Verlaufe dieses Krieges angehört.

Angesichts ihrer grossen Tragweite sollten diese Probleme den Vertretern des Schweizervolkes in beiden Räten unterbreitet werden. Es ist übrigens angezeigt, am Vorabend des Wechsels im Politischen Departement die Bilanz zu ziehen.

Ist der Bundesrat bereit, dem Ständerat über seinen Standpunkt gegenüber Russland und in diesem Zusammenhang über unsere allgemeine Lage auf internationalem Boden Auskunft zu geben?

La demande d'interpellation est appuyée par MM.:

Die Interpellation wird unterstützt von den Herren:

Ackermann, Altwegg, Antognini, Bosset, Bossi, Bühler, de Coulon, Egli, Fricker, Haefelin, Hefti, Iten, Joller, Killeler, Klaus, Lardelli, Locher, Löpfe, Lusser, Mercier, Meyer, von Moos, Mouttet, Petitpierre, Petrig, Pictet, Piller, Schaub, Schmuki, Stähli, Suter, Troillet, Ullmann, Vieli, Wahlen, Walker, Weber, Weck, Winzeler, Zust. (40)

M. Malche:

Personne ici n'a oublié la mémorable séance au cours de laquelle le Conseil national a entendu et l'interpellation que M. Théodore Gut développait au nom de son groupe et la belle, la convaincante réponse que lui fit M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz. Les explications du chef du département politique ont coupé court, de façon très opportune, à de fastidieuses légendes et ramené à ses exactes proportions le regrettable insuccès de Londres. Si, à la suite de la suspension, momentanée, on veut le croire, de nos pourparlers avec la Russie, un certain malaise avait pu s'insinuer dans l'opinion,



cette réconfortante séance l'a dissipé. Elle a procuré au peuple suisse la détente nécessaire. Désormais, on peut examiner l'événement de manière objective, ce qui vaut mieux pour tout le monde, et chercher les moyens d'agir selon la dignité et des parties. J'ajoute que la manifestation d'estime et de sympathie dont M. Pilet-Golaz a été l'objet, jeudi, lorsqu'il prit congé de l'Assemblée fédérale, a éveillé de profonds échos chez nous. De la sorte, la Suisse, maintenant complètement informée, s'est ressaisie et elle juge des choses en toute sérénité.

Pourquoi donc le Conseil des Etats, tous ses groupes d'accord et à la presque unanimité de ses membres, a-t-il voulu évoquer à son tour un problème qui semble résolu, du moins dans sa phase actuelle? Ce n'est pas, certes, par simple désir de symétrie ni par goût des vaines redites.

C'est d'abord parce que nous estimons l'affaire assez importante pour que les deux Conseils en soient l'un et l'autre saisis. Le litige n'est pas réglé. Il devra l'être. En vue de la suite, il n'est aucunement superflu que nous soyons partie au débat. Les Etats fédérés, ayant leurs représentants à Berne, ne sauraient ignorer officiellement une difficulté politique, limitée, je le veux, mais sans égale au cours de cette guerre, et qui, pour l'avenir de la Confédération, peut n'être pas sans conséquence.

Il y a autre chose. Si M. Gut a dit tout l'essentiel, et avec quel rare bonheur sur ce qu'il appelle "le tragique de la neutralité", si le représentant du Conseil fédéral, de son côté, a parfaitement déterminé notre attitude envers l'URSS de façon qu'il n'y a pas à revenir sur ces deux thèses, il en reste d'autres, en liaison avec eux et avec la situation internationale de la Suisse, qu'il convient peut-être de verser au dossier pour le jour où on le rouvrira si, toutefois, on ne préfère pas s'en expliquer tout de suite.

Je pense surtout à notre crédit aux yeux de l'étranger, au sort futur des petites nations dont nous sommes et à notre action dans l'Europe de demain.

Un fait me paraît ressortir des griefs dont nous venons d'être victimes: on nous connaît mal. Notre pays n'est pas si important qu'on s'en soucie? D'accord. Mais il est important pour nous. Dès que cela deviendra possible, par la radio, le cinéma, les conférences au dehors, les publications, les expositions, il faudra faire, mieux que jusqu'ici, savoir qui nous sommes et ce que nous représentons, sans immodestie mais aussi sans fausse pudeur.

Les reproches russes le montrent: on ignore qu'entre toutes les nations, nous sommes l'une des moins idéologiques. La Suisse surgit d'une lente structure fondée sur la géographie, édiflée par les siècles, les expériences et la volonté des hommes, la coexistence d'intérêts divergents, de confessions, de langues, de races diverses; elle est l'oeuvre du temps; et la démocratie même, chez nous, n'a cessé d'évoluer avec notre substance, si bien que nous ne pourrions pas plus y renoncer qu'à notre visage.

Les théories, la constitution, chose capitale en d'autres Etats, tout cela n'est venu que plus tard. La Révolution, sortie en partie du Contrat social, n'a paru chez Rousseau que parce qu'il en avait vécu les principes dans sa petite ville.

C'est pourquoi nous vanter le fascisme, le nazisme, le bolchévisme, comme on nous a vanté le blumisme ou le maurrassisme, nous proposer la dictature d'un homme ou d'une caste, ou d'une classe, cela fait des articles de journaux, cela excite quelques groupes où les adolescents abondent, mais cela reste lettre morte pour l'immense majorité de notre peuple, qui ne sait littéralement pas de quoi il s'agit. La preuve: en dépit d'une propagande coûteuse et raffinée, comptez, aux plus mauvais moments, quel fut le nombre des mandats détenus par les extrémistes dans nos parlements cantonaux et aux Chambres fédérales!

Il faut être documenté de façon insuffisante ou tendancieuse pour accuser la Suisse de pactiser avec une idéologie étrangère, quelle qu'elle soit. On peut admirer la musique allemande ou l'essor russe sans, pour autant, donner des gages à l'idéologie politique de ces pays. Pour nous, être "pro" quelque credo étranger, c'est être anti-Suisse. En présence de reproches qui passent à côté des faits, nous en appellerons donc toujours du critique mal informé au critique mieux informé.

Cette démocratie, du reste nuancée, qu'on respire sous notre ciel, est la loi de notre collaboration intérieure. Si elle disparaissait, la Suisse mourrait, déchirée. C'est aussi la base de notre neutralité. Nous appliquons, dans nos rapports de peuple à peuple, les principes que nous avons appris à apprécier dans notre vie interne, de canton à canton. C'est en ce sens, je suppose, qu'on a pu dire de la Suisse qu'elle n'a pas de politique extérieure. Elle n'en pratique, en effet, qu'une et étend au dehors le régime dont elle a éprouvé sur place les bienfaits puisqu'il a fait de nous une petite société de nations avant la lettre.

Respecter autrui pour qu'il me respecte, tout en multipliant les relations, ne pas intervenir dans le ménage des autres afin qu'ils n'interviennent pas dans le mien: notre neutralité n'a pas d'autre sens. Elle n'est point un dogme. Un moyen de vivre, simplement, la meilleure garantie que nous ayons pu imaginer pour la sauvegarde de notre indépendance.

Que l'Etat avec qui nous cultivons ainsi de bonnes relations soit celui de Guillaume II ou de M. Hitler, qu'il se nomme Napoléon ou Loubet, que Nicolas II ou le maréchal Staline règne à l'est, nous ne songeons jamais à en discuter; nous nous en accommodons sur-le-champ et dans le seul désir, répétons-le, que cette réserve appelle la réciproque. Souhaitons que l'étranger comprenne cette objectivité qui est la condition de notre survie. Souhaitons qu'on renonce à nous mettre sous les yeux une image de la Suisse où il nous est impossible de nous reconnaître et où certains observateurs impartiaux ne nous ont pas reconnus davantage.

Sans doute, nous avons voulu vivre. N'importe quel peuple a ce droit naturel, fondamental: vivre et vivre au prix des

plus grands sacrifices. Il en a le devoir envers lui-même et envers la communauté des nations à qui il apporte le concours de son effort propre. Dans cet ordre d'idées, aucun gouvernement ne serait assez léger pour prendre des risques dont son pays ferait les frais. Aucun, d'ailleurs, ne s'en est avisé.

Tant que nous l'avons pu, nous avons donc continué à travailler, à produire, à exporter et à importer, comme avant la guerre. Personne n'ayant envahi notre sol ni exigé de nous rien d'incompatible avec l'honneur, nous n'étions et nous ne sommes pas en guerre. Tous les belligérants ont profité de nos échanges; tous en étaient informés et y consentaient, nous livrant même des matières premières. Je n'ai pas besoin de dire que notre cas n'est nullement unique et qu'on a même connu des transactions analogues entre belligérants ennemis. Qui, au surplus, aurait eu intérêt à voir nos usines fermées et trois cent mille chômeurs dans la rue? A qui eussent profité des troubles sociaux, sinon à l'intervention étrangère, sous prétexte de rétablir l'ordre? Nous en voudrait-on de n'avoir pas allongé la liste des petits pays conquis?

Qu'on ne s'y trompe pas, du reste et qu'on ne nous croie pas sur un lit de roses. Assurément, nous avons conscience de notre bonheur et nous le mettons au service des autres. Mais il a fallu se faufiler à travers bien des dangers militaires et politiques, parfois plus graves qu'on ne l'a dit; il a fallu engager l'avenir en contractant une dette énorme pour défendre nos frontières, nos principales lignes de repli, le réduit, enfin. Nous avons dû parer au malaise économique et social des mobilisés, subvenir à la politique des bas prix, lutter contre les difficultés sans cesse renaissantes de clearing, de transfert, de ravitaillement. Coincés d'abord dans l'étau de l'Axe, forteresse entièrement encerclée pendant les deux années qui suivirent, coupés encore de la plupart de nos communications, nous avons tenu, nous tenons. Au prix de quels compromis? Qu'on nous le dise? Où avons-nous mis notre signature qui nous obligerait à rougir? Quel traité, quel acte nous ont été imposés malgré nous? Libres nous étions, libres nous sommes.

Un chansonnier, quelque part à l'étranger, disait que Fritz, après son tour d'Europe, mettrait le hérisson helvétique dans son sac: le hérisson est encore là. Nous n'en tirons nulle vanité. Nous demandons seulement qu'on ne nous en fasse pas le reproche.

Car, en somme, notre présence a servi à quelque chose. M. le représentant du Conseil fédéral vous le dirait seul avec autorité: nous avons assumé la défense des intérêts étrangers d'une trentaine de nations; nous avons accueilli, sans pouvoir, il est vrai, les traiter mieux que nos soldats, près de cent mille réfugiés militaires et civils, fuyant presque tous l'Axe ou la collaboration, qu'on ne l'oublie pas à Moscou; nous avons organisé de nombreux convois d'enfants que les mères suisses ont aimés à l'égal des leurs; quant au Comité international de la Croix-Rouge, suisse et soutenu, entre autres, par le budget et les collectes suisses, on sait, aux quatre points cardinaux, combien de milliers, que dis-je, de millions de messages et de paquets il a acheminés, quelles missions il a envoyées de par le monde, quelle part de l'indicible douleur humaine il lui a été donné de soulager.

Oui, nous avons des devoirs à remplir au milieu de l'occident en feu et nous nous y sommes essayés. A d'autres d'en juger. Croit-on, de bonne foi, que l'Europe n'y a pas gagné, si peu que ce soit, à posséder, même entachée de neutralité, une terre d'asile où continuait de briller la petite flamme de l'espérance et de l'amour? La Suisse n'a, sur ce chapitre, qu'un regret, c'est que les autres petites nations sans autre ambition que de durer, comme elle, la Belgique, la Hollande, le Danemark et tant d'autres, n'aient pas, avec elle, ainsi qu'elles l'auraient voulu, pu servir de soeurs de charité en marge des champs de bataille.

Mais, et c'est ici le second fait dans notre situation internationale qui me préoccupe, ces petites nations dont nous sommes, quel sort les attend à mesure que la guerre tire à sa fin?

A partir du conflit des nationalismes que a introduit le grand drame du siècle, les rapports entre grandes et petites nations ne se sont pas améliorés. Une sorte de morale internationale, si la morale va jusque là, fondée sur des prémisses plus ou moins biologiques, a gagné des puissances mêmes qui s'en croient indemnes et il en résulte que, de plus en plus, les besoins vitaux ou supposés tels du plus fort, ses intérêts économiques ou ses commodités deviennent, dans son esprit, des arguments ou même des droits irréfutables.

Comment ne pas voir le danger de ces tendances nouvelles? Je ne veux même pas faire allusion aux techniques perfectionnées que accompagnent parfois la pression des divers impérialismes. Je ne veux pas parler de ces parachutages en pleine paix que furent et que pourraient être, si on le voulait, des propagandistes fanatiques de certains régimes, lesquels, sous couleur de politique intérieure, seraient capables d'ouvrir les portes de Troie, en sortant eux-mêmes du cheval de bois. Il est fort probable que ces exaltés agissent pour leur propre compte. On en a vu, toutefois, qui étaient sous l'influence de l'étranger. Nous ne tranchons pas. Il nous suffit qu'il y ait là un moyen d'action qui ajoute aux raisons que les peuples modestes ont de s'inquiéter.

Je me hâte de dire qu'à ma connaissance, la Suisse n'a guère lieu de redouter un traitement pareil qui s'est vérifié pourtant ailleurs. Malgré cette espèce de sécurité, avec quelle satisfaction elle enregistrerait des déclarations rassurantes de la part des maîtres du monde sur leurs intentions politiques à l'endroit des petits pays tels que le nôtre! Sauf erreur, l'attitude des vainqueurs présumés de la guerre n'a pas été définie clairement sur ce point. Au moment où les événements prennent un cours nouveau, de tels éclairissements seraient bienvenus de notre peuple. Nous considérerait-on comme des auxiliaires utiles dans un monde tout différent de l'avant-guerre? Pense-t-on que les organismes nationaux de dimension et de force limitées auront un rôle à jouer dans la reconstruction?

Si le Conseil fédéral possède sur cette question des indications qu'il soit disposé à communiquer à ce Conseil, tout ou partie, sans doute l'opinion publique les accueillerait-elle comme un apaisement fourni à sa légitime curiosité. A tout le moins le gouvernement fédéral nous dira-t-il peut-être quelles

sont ses propres vues sur le statut international et les possibilités de la Suisse durant les prochaines années. Nous connaissons certains plans de travail, mais ils seront conditionnés par la liberté d'action dont nous jouirons sur l'échiquier européen. Pour le surplus, nous sommes dans l'ignorance. Y aura-t-il même une Europe? Y en aura-t-il deux? ...

Quelques membres de ce Conseil se sont demandé, à ce sujet, s'il ne conviendrait pas que nous eussions, comme au Conseil national, une Commission des affaires étrangères, au lieu de considérer que notre Commission des pleins pouvoirs en tient lieu. Si cet organe était créé, il va de soi que des questions comme celles que je viens de poser devraient être portées d'abord devant son for.

Deux mots encore avant de conclure.

Trop longtemps, durant ces années, nous avons dû parler chiffres, béton armé, huiles lourdes et devises. Depuis trop longtemps, nos bureaux absorbent la vie du pays, refusent, accordent, contrôlent, règnent. Il l'a fallu; mais là n'est pas toute la Suisse ne la vraie Suisse. Nous n'attendons que la moment de revenir à notre tradition de libéralisme, du moins moral, à notre vérité profonde. L'Exposition de Zurich en donnait une fidèle image: c'est la Suisse du travail aimé, qui voit dans les valeurs spirituelles, le souverain bien, sans négliger pour autant les réalités de la vie, c'est cette patrie simple, sérieuse et gaie tout ensemble que nous connaissons bien, la Suisse accueillante, curieuse des autres patries et cordiale au monde.

Si nous nous sommes repliés sur nous-mêmes, c'était en face de la carence internationale, nullement pour notre plaisir ou notre avantage. Nous appelons de tous nos voeux la confiance et les échanges sans quoi il n'y a plus de civilisation.

Dans ce régime nouveau, les conditions d'existence auront changé? Soit. Après avoir élevé le niveau du pays au point où atteignent les meilleurs, dans la moyenne, tout au moins, pense-t-on qu'il nous en coûtera beaucoup de compléter le progrès politique et moral par un progrès social que l'époque réclame? La vraie démocratie est une libération continue. Et l'Europe, là-dessus, peut nous faire confiance: le retard ne proviendra pas de nous. A condition toutefois que la décision vienne de nous et de nul autre. Cela aussi, peut-être, il fallait le dire.

En terminant, je ne songerai pas à cacher les incertitudes de la situation présente. Le monde n'est pas au bout de ses peines. Les blocs, les constellations y sont encore en mouvement. Entre l'orient et l'occident, les piliers de l'édifice résistent inégalement sous son poids. Balance des pouvoirs? Hégémonie, et laquelle? Nul ne le sait et l'avenir de notre pays, là-dedans, est obscur.

Nous avons résisté à l'épreuve de la guerre. Résisterons-nous aux aléas de la paix? L'euphorie, cet aimable rêve dont on n'est pas sûr de se réveiller, n'est guère de saison. Il n'est pas exclu que la lutte pour la vie recommence, tout autre que nous ne pouvons le prévoir. Soyons prêts. C'est le temps de veiller et de se tenir bien ensemble, plus peut-être que jamais.

Nous ne sommes pas maîtres des événements mais maîtres, absolument, du coeur qui les affronte. Je le dis à tous: tous, nous avons quelque chose à perdre et rien n'exciterait les convoitises possibles autant que nos discordes. Le prix de ce bien que nous possédons en commun, la Suisse? Allez le demander à ceux qui ont perdu leur patrie!

Les décisions des seigneurs de la terre nous échappent. Une chose est en notre pouvoir: rester unis, et par là forts, dignes de l'esprit du Grutli, de Nicolas de Flue, de Pestalozzi, et de Dufour.

Nous ne réclamons ni colonies, ni mandats, ni richesses d'aucune sorte, ni honneurs, ni aucun privilège, sinon le droit de vivre sur notre sol, de travailler de nos bras et de nos cerveaux dans ce minimum de respect humain sans lequel il n'y aurait plus de civilisation, la liberté.

En cela, la Suisse est un symbole, une pierre de touche. Si on efface du monde la liberté, nous serons les premiers à périr de sa mort; mais si on sauve la liberté, la Suisse vivra en même temps que le monde sera sauvé avec elle.

Il faut espérer que les nations partagent ce sentiment qui est, il va sans dire, celui du peuple suisse comme de ses mandataires. Je ne doute pas que le Conseil fédéral, dans la réponse de son représentant ne s'y associe pleinement. Ainsi, cette réponse atteindra, avec nous, tous ceux qui ont intérêt à l'entendre.

M. Pilet-Golaz, vice-président du Conseil fédéral:

Mon intention était tout d'abord de remercier M. le conseiller aux Etats Malche d'avoir déposé son interpellation. J'étais heureux qu'il me donne l'occasion de m'expliquer devant votre Conseil, comme j'avais pu le faire au Conseil national, sinon avec les mêmes mots, du moins sur les mêmes objets. J'avais été extrêmement touché de constater qu'il avait été appuyé dans sa demande d'explications par la quasi unanimité des Etats et c'était avec la satisfaction que j'ai toujours connue que je revenais devant vous. Je n'ai jamais caché - je le répète aujourd'hui pour la dernière fois - que c'est toujours avec plaisir, je dirai avec sécurité, avec confiance que je suis venu devant vous et que j'ai écouté vos suggestions et vos conseils.

Cependant, je dois dire que j'hésite un peu à répondre à l'interpellateur. Les questions qu'il a posées sont très différentes de celles qui ont été débattues dans la Chambre populaire. Les problèmes qu'il a évoqués dépassent de beaucoup le cadre qui avait été fixé. C'est vous dire que dans la réponse où je tenterai de lui donner et de vous donner satisfaction, je le ferai en quelque sorte par improvisation, ce qui expliquera de ma part, peut-être, quelque hésitation, quelque réticence et quelque imperfection. J'aurais, naturellement, un moyen très simple de me déterminer, mais vous penseriez probablement que ce serait plutôt me dérober: ce serait de déclarer que les

considérations qui ont été développées par M. le conseiller aux Etats Malche sont reprises presque mot pour mot, idée pour idée par le chef actuel du département politique. Je pourrais simplement mettre ma signature au bas de l'exposé. Ce qui a été dit est si juste, si pondéré, si réaliste et en même temps si patriotique que je ne vois pas très bien ce que je pourrais y ajouter d'utile.

Je vais cependant essayer, Messieurs, de vous donner quelques précisions sur un certain nombre des problèmes qui nous ont préoccupés ou qui se posent pour l'avenir. Je m'exprimerai tout d'abord sur l'affaire russe.

Sans reprendre textuellement ce que j'ai dit au Conseil national - il est inutile que je vous relise des textes que vous connaissez et qui ont paru dans tous les journaux - je tiens cependant à préciser qu'après comme avant les négociations qui, malheureusement, n'ont pas abouti, je reste et le Conseil fédéral avec moi, convaincu que dans l'intérêt général, non seulement dans l'intérêt de la Suisse, non seulement dans l'intérêt de la Russie, mais dans l'intérêt général, dans l'intérêt de l'organisation future du monde et de la pacification du continent, il convient que nous puissions restaurer avec l'Union des républiques socialistes soviétiques des relations économiques et diplomatiques correctes, normales et, avec le temps, confiantes. C'est à quoi nous nous sommes employés depuis des années. Ce n'est pas seulement au mois de mars passé, lorsque j'ai dû répondre à M. le conseiller national Reinhard, que ma conviction s'est formée. A ce moment-là, au contraire, je ne suis allé devant le Conseil que pour obtenir, en quelque sorte, sa consécration et avoir de sa part la ratification des efforts qui avaient été entrepris et que nous entendions poursuivre.

Ils n'ont pas donné jusqu'à maintenant - je dis bien jusqu'à maintenant - les résultats que nous aurions voulu. Pourquoi? C'est là que commence la difficulté de ma réponse à M. Malche. Il s'est surtout préoccupé des griefs qui semblent avoir été articulés par Moscou contre la politique que la Suisse a menée au cours du dernier quart de siècle. Inutile de vous dire que ces griefs n'ont convaincu personne, ni en Suisse, ni à l'étranger. Sont-ils fondés sur des renseignements incomplets, tendancieux? Sont-ils dus à des influences qui n'étaient pas amicales, non seulement pour le gouvernement de notre pays, mais pour la Suisse elle-même? C'est possible. Je ne crois cependant pas qu'il faille rechercher là le motif profond du "non" qui nous a été opposé en novembre dernier. Je suis convaincu et je me permets d'attirer votre attention sur ce point que l'attitude qui a été prise vis-à-vis de la Suisse n'est pas une attitude qui nous concerne seuls et que la solution donnée à nos négociations n'est pas la solution du problème Russie-Suisse, mais un incident dans l'évolution de la politique internationale en général.

Je dis bien un incident. Vous trouverez peut-être le mot bien faible, après l'émotion que la note de Moscou a incontestablement provoquée chez nous. Cependant, ce mot revient dans de nombreux rapports qui nous sont parvenus au cours de ces dernières semaines. Hier encore, dans une lettre personnelle qui m'était adressée et qui m'avait été expédiée quelques jours auparavant d'un très grand pays, d'un très grand empire on me

disait: "Comment se fait-il qu'on ait pu attacher une telle importance, en Suisse, à cet accident? Nous, qui sommes depuis longtemps en rapport avec les Russes, nous avons l'habitude de ces sautes d'humeur et de ces écarts brusques. Il ne faut pas y attacher une signification qui dépasse leur portée momentanée." C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Conseiller, je ne crois pas nécessaire de confirmer - je le ferais volontiers - ce que vous avez dit des principes fondamentaux de notre politique. Avec quel plaisir je vous ai entendu déclarer qu'elle n'est pas basée sur l'idéologie. Comment le serait-elle? Elle n'a jamais pu l'être au cours des siècles. Quand elle a failli céder à cette tentation elle s'est affaiblie et a mis notre pays en danger. Nous avons été une république à côté de grands empires. Nos chefs de cantons, nos démocrates d'autrefois, passaient des conventions d'égal à égal avec les Rois-Soleil et les empereurs dont les terres ne voyaient pas se coucher l'astre du jour. Ils ne faisaient pas, à ce moment-là d'idéologie. Ils songaient aux intérêts réels de leur patrie.

Ainsi avons-nous dû continuer, depuis que le monde a changé de forme, depuis la révolution française et ainsi devons-nous poursuivre, car ce que nous faisons, dans la politique étrangère, c'est régler nos rapports avec les autres pays et non pas déterminer notre régime intérieur, qui ne dépend que de nous et qui ne doit être soumis qu'à notre volonté. Ceci, vous l'avez parfaitement relevé, Monsieur le Conseiller aux Etats. Nous ne voulons pas que l'étranger intervienne dans notre ménage intérieur. Mais il faut aussi en tirer la conséquence. Nous n'avons pas à nous ériger en juges, ou en censeurs des ménages intérieurs d'autrui, sinon c'en est fait de notre politique internationale.

Que noussoyons pro-fascistes, c'est un paradoxe ... paradoxal, qui perd la force de conviction qu'a en général tout paradoxe ou tout slogan. Il n'a convaincu personne, je le répète. Plus sérieuse peut être l'allégation que nous aurions eu une attitude inamicale pour les défenseurs de la démocratie. Ce ne sont pas les termes que l'on retrouve dans la note du Kremlin - cette note a été rédigée par des gens du métier - mais qu'on relève dans certains journaux russes. On laisse entendre que nous avons travaillé avec l'Axe, contre lequel la Russie est en guerre, que nous avons commercé avec l'Axe, que nous avons par conséquent, indirectement, soutenu l'Axe. C'est en quoi nous aurions péché.

Vous avez déjà réfuté cette allégation, Monsieur le conseiller. C'est pourquoi j'ai tellement de peine à vous répondre. Vous m'avez toujours précédé. Vous avez dit que nous étions neutres et que nous avions à vivre. Certes, nous avons à vivre! Je me demande en quoi cela aurait servi les principes qui nous sont chers et ceux que d'autres affirment vouloir défendre, si nous nous étions laissés mourir d'asphyxie ou si, par une attitude moins réaliste, nous nous étions offerts à l'occupation. C'est alors que notre force industrielle et commerciale, ou agricole, aurait profité bien davantage à ceux que la Russie tient pour ses adversaires. Comparez notre situation et ce que nous avons fait avec celle des pays qui ont été exploités. Vous verrez immédiatement que l'ordre de grandeur n'est pas la même. Mais il ne faut pas se faire d'illusions. Cette conception qui

est la nôtre, cette conception qui est celle des neutres, cette conception qui est celle de la neutralité, est évidemment une des plus étrangères au Kremlin. A ce sujet, j'ai des renseignements très précis. Il y a longtemps que je me préoccupe de la normalisation de nos rapports avec la Russie, bien avant déjà d'être chef du département politique, et j'ai essayé de saisir toutes les occasions pour me renseigner sur la mentalité russe et les notions politiques qui inspiraient l'attitude de ce grand pays, auprès des Suisses qui le connaissaient, auprès des étrangers qui y étaient allés, auprès de ceux qui s'y trouvaient. Il n'y a pas six mois encore, apprenant que l'ambassadeur d'une très grande puissance venait de quitter momentanément Moscou pour rentrer dans son pays et faire rapport, j'ai immédiatement prié notre ministre dans ce pays de prendre contact avec l'ambassadeur en question. Je lui ai dit: "Profitez de son séjour, voyez-le, vous le connaissez; demandez-lui un peu ce qu'on pense à Moscou de la Suisse". Cet ambassadeur, qui nous aime, a bien voulu se prêter à cette information, à cette investigation et il nous a déclaré: "Evidemment, la plus grosse difficulté, c'est la neutralité. Les Russes, le gouvernement russe, ne comprennent pas la neutralité". C'est pourtant un principe qui nous était indispensable et qui reste le fondement de notre attitude intérieure au moins autant qu'extérieure.

La neutralité, Messieurs, n'est certes pas facile à pratiquer - j'allais ajouter, mais je me suis retenu à temps: à pratiquer pendant la guerre - . La neutralité en temps de paix, c'est une chose très facile. D'ailleurs, la neutralité n'est faite qu'en vue de la guerre. Plus la guerre est générale, plus elle dure, plus la pratique de la neutralité devient ardue. Il ne nous a pas été extrêmement difficile en 1870-71 d'être neutres, dans le conflit entre la Prusse et la France. Il n'y avait là que deux Etats qui s'affrontaient; tous les autres étaient en dehors du conflit, ils étaient neutres. Ce fut déjà beaucoup plus difficile entre 1914 et 1918. Mais songez à la situation que nous avons connue ces cinq dernières années. La communauté des peuples compte au maximum 60 Etats, mais sur ces 60 Etats il y en a à peine 5 ou 6 qui n'ont pas été entraînés dans le conflit; tous les autres sont des belligérants, des belligérants qui peinent, des belligérants qui souffrent, qui se ruinent, des belligérants qui saignent et qui meurent. Ils ne peuvent pas avoir pour ceux qui restent à l'écart une sympathie admirative; ce serait vraiment trop leur demander. Ils ont de la peine à saisir que l'on reste en dehors de ce qu'ils considèrent comme un conflit sacré, un conflit vital, non seulement pour leur propre pays, mais pour l'humanité tout entière. L'attitude du neutre est une attitude grise, c'est une attitude terne, ce n'est pas une attitude de passion, une attitude d'élan, puisqu'on ne peut justement embrasser la cause ni des uns, ni des autres. C'est ce qui explique - soit dit en passant - la très grande difficulté qu'il y a pour un pays neutre comme le nôtre, de faire de la propagande pendant un conflit comme celui que nous vivons. Je m'y suis essayé et j'ai toujours dû constater qu'il fallait être plus que prudent, fort réservé. Les avis qui m'ont été donnés à cet égard concordaient avec les conclusions que l'expérience me dictait. La propagande chez les uns! Mais, c'était une accusation pour les autres et réciproquement. Et de la propagande pour les neutres, pour la neutra-

lité chez les belligérants, c'était susciter des réactions qui pouvaient nous être nuisibles. Un pays qui m'a beaucoup préoccupé à cet égard ce sont les Etats-Unis d'Amérique. Et je dois dire que tous ceux qui le connaissent, Suisses ou Américains, ont dit: "Non, pas pendant la guerre".

Notre propagande, Monsieur le conseiller, ce fut l'activité de la Suisse comme puissance protectrice. Cette activité a été considérable; elle a été énorme. Je n'aime pas beaucoup me servir en général de ce terme, mais il correspond exactement à ma pensée aujourd'hui. Il ne suffit pas de dire: La Suisse a représenté ou représente plus de 30 Etats. Il faut tâcher de se faire une idée de ce qu'était l'activité de la Suisse pour la défense des intérêts de ces trente et quelques Etats: les intérêts anglais et américains, pour ne parler que de ceux-là, en Allemagne ou au Japon, les intérêts allemands, italiens et japonais auprès des Anglais et des Américains - et je laisse de côté quantité d'autres nations, non pas mineures mais de moindre importance - il faut, dis-je, se faire une idée de toute cette activité. Pour pouvoir véritablement causer avec les uns et avec les autres, pour pouvoir maintenir ce minimum de relations internationales qui constituent la trame sur laquelle on essaiera de broder plus tard une image du monde nouveau, pour pouvoir sauver ce qui pouvait encore être sauvé des conceptions juridiques qui ont fait la gloire de notre civilisation et des principes de solidarité et d'humanité qui nous sont si chers, il fallait garder avec chacun une attitude d'absolue correction, une très grande pondération et s'interdire des gestes spectaculaires ou partisans. Ah! j'aurais voulu bien des fois protester, moi aussi, quand j'apprenais que tel ou tel acte avait été commis. Croyez-vous que sous le front du chef du département politique il n'y a qu'une pure matière grise intellectuelle et qu'il n'a pas, un peu plus bas, dans la poitrine un coeur qui bat à l'occasion? Mais il fallait toujours que je me dise: "Non, à quoi cela servirait-il? A ajouter aux dégâts, à sacrifier d'innocentes victimes, à interdire à ton pays le rôle utile qu'il peut jouer". J'ai songé à plusieurs reprises, me heurtant à certaines difficultés, à dire: Dans ces conditions, la Suisse ne continuera plus à représenter les intérêts de tel ou tel pays. Mais ceux-là mêmes dont nous représentons les intérêts, ceux qui auraient pu se plaindre des obstacles auxquels nous nous heurtions, de l'insuffisance de certains résultats, nous disaient: "Ne le faites pas, restez pour sauver encore ce qui peut être sauvé". C'est la raison pour laquelle nous avons dû, d'un ton posé, discuter quelquefois de problèmes plus que douloureux, de problèmes scandaleux. Nous l'avons fait et nous avons réussi fort souvent. Nous sommes parvenus ainsi non seulement à maintenir un appareil international indispensable, mais à sauver des milliers, des centaines de milliers, peut-être des millions d'existences et nous en avons été très vivement remerciés.

La neutralité n'est pas facile, je vous l'ai dit. Au début, elle était envisagée avec sévérité par la plupart des belligérants, d'autant plus que s'il n'y a pour nous qu'une neutralité, il y a, dans le monde, des neutralités fort différentes. Notre neutralité, tout en n'étant pas cristallisée, est une neutralité statique, une neutralité permanente, une

neutralité plusieurs fois séculaire. Il y a d'autres neutralités qui se sont montrées extrêmement dynamiques au cours de ces cinq années de guerre et qui ont changé d'éclat, de couleur et de rayonnement à plusieurs reprises. Cela n'était pas fait pour inspirer confiance aux belligérants sur la solidité de la neutralité. La nôtre, à travers toutes les difficultés, s'est affirmée. Je crois pouvoir, sans m'engager trop, déclarer que si les peuples qui sont en guerre ne peuvent pas éprouver de la tendresse pour les neutres, les gouvernements qui ont vu la Suisse, puissance protectrice parce que neutre, qui ont vu la Suisse, siège du comité international de la Croix-rouge parce que neutre - avec la Suisse disparaîtrait le comité - ces gouvernements là ont pour nous toute leur estime et sont aujourd'hui convaincus que notre neutralité n'est pas une absence, un renoncement, une abdication, mais qu'elle est au contraire une présence indispensable pour que la guerre ne recouvre pas définitivement jusqu'aux derniers vestiges des idées d'humanité. C'est ce qui a amené le ministre des affaires étrangères d'un très grand pays à déclarer il y a quelque temps - il n'ignorait pas que je le saurais; c'est peut-être même pour cela qu'il l'a dit - qu'on s'efforçait, chez lui, de distinguer entre les pays qui se déclaraient neutres et la Suisse qui avait prouvé - qui avait prouvé! - que sa neutralité était loyale! C'est un résultat. Ce même ministre des affaires étrangères, dans une autre occasion, disait encore: "S'il y a un pays neutre auquel après la guerre nous devons de la sympathie et de l'aide, s'il le faut, c'est la Suisse". C'est un autre résultat également important!

J'arrive ici, presque sans le vouloir, aux autres problèmes que vous avez abordés et sur lesquels vous auriez voulu une réponse du gouvernement: les problèmes de l'après-guerre. Vous avez été là d'une adresse machiavélique. Peut-être, avez-vous dit, le représentant du Conseil fédéral pourra-t-il nous dire quelque chose à ce propos, laisser échapper quelques rayons qui éclaireront l'obscurité de l'avenir.

Je vais, à cet égard, vous décevoir. Non pas que je veuille me taire ou taire ce que je sais, mais simplement parce que les perspectives qui se sont ouvertes jusqu'à maintenant sont extrêmement étroites et ne permettent pas encore un jugement d'ensemble qui pourrait fonder des décisions de notre part.

Cependant je puis dire ceci. Les hommes d'Etat avec lesquels j'ai eu l'occasion de discuter depuis un an et demi - il m'est arrivé de la faire, sans qu'on le sache - me disaient: "Si nous pouvions éviter une nouvelle guerre mondiale pour deux ou trois générations, si nos enfants et petits-enfants pouvaient ne pas connaître les horreurs que nous aurons vécues, nous, deux fois - car c'était des hommes qui avaient déjà connu la guerre de 1914-1918 - nous estimons que nous aurons fait une oeuvre utile et féconde". Ils ont raison. S'ils y parviennent, si cette organisation pacifique du monde s'établit, je suis convaincu que la solidarité de tous les Etats, dans le malheur comme dans le bonheur, ne permettra pas à la Suisse de rester à l'écart. Ceci ne signifie pas du tout que nous ayons à prendre des engagements contraires à notre souveraineté et à notre indépendance. Mais tous les efforts du monde qui seront

en dehors des efforts militaires, nous devons nous y associer dans la mesure de nos moyens. Je songe aux efforts de l'économie, des finances, de la technique, des transports sur terre, sur mer, dans les airs, aux efforts spirituels, à la collaboration intellectuelle. Tout cela nous voulons, nous devons le faire. Nous ne pourrions pas y renoncer car ce serait trop contraire à nos traditions, puisque nous sommes nous-mêmes une image réduite de la communauté des peuples.

Mais aller plus loin et dire aujourd'hui en quoi pourrait consister cette collaboration et cette solidarité serait dangereux parce que si l'on a beaucoup parlé de plans, si l'on a déjà établi des programmes, ce ne sont encore que des plans et des programmes qui méritent attention, qui appellent l'étude, mais qui ne comportent pas de décision. Car ceux que vous appelez - je ne me serai pas permis une expression aussi humble, Monsieur le conseiller, - les grands seigneurs du monde. Les grands seigneurs du monde, qui sont pour l'instant les grands seigneurs de la guerre, ne sont pas encore les grands seigneurs de la paix. L'accord est loin d'être fait entre eux. Il suffit d'ouvrir n'importe quelle gazette ou de tourner le bouton de n'importe quel appareil de radio pour constater que les opinions à l'est, au nord, dans les îles ou dans le monde nouveau sont loin de concorder.

La deuxième conviction que j'ai c'est que si l'on veut organiser la communauté des peuples pour tous les pays, la première condition à remplir c'est un accord général, sincère et durable, entre les grandes puissances. Aussi longtemps que cet accord entre les grandes puissances n'est pas acquis, tout le reste n'est qu'espoir, mais aussi illusion, entraînant des déceptions.

Il faut attendre par conséquent que cet accord soit fait pour pouvoir bâtir sur cette base indispensable. En attendant, nous ne devons pas nous lier, mais nous renseigner, discuter. Il m'est arrivé à plusieurs reprises d'avoir à donner des avis sur certaines perspectives, en marquant ce qu'elles avaient pour nous d'utile ou de nuisible. Mais il ne faut pas prendre de décisions et s'imaginer que l'avis d'une commission d'experts ou l'article d'un grand journaliste seront nécessairement la charte de demain. Il en est d'ailleurs des chartes comme de toutes choses humaines; elles naissent, elles grandissent, elles vieillissent et quelquefois elles meurent.

Ceci n'empêche pas que les programmes d'après-guerre devront retenir tout particulièrement l'attention du Conseil fédéral et des Chambres. Ce n'est pas pour rien que, mardi dernier, j'ai dit à vos collègues du Conseil national: "La tâche de hier s'achève, celle de demain commence." La guerre qui va vers sa conclusion et l'après-guerre se lient étroitement. Si j'osais je dirais qu'il y a entre la guerre et l'après-guerre une étreinte de plus en plus indissoluble. C'est pour quoi les problèmes d'après-guerre doivent appeler l'attention des autorités suisses, non seulement du Conseil fédéral mais aussi du parlement. Il faudra faire une distinction profonde entre la politique étrangère telle que menée pendant ces cinq dernières années et celle qui doit suivre. La politique étrangère de ces cinq dernières années est une politique étrangère de guerre, c'est à dire de combat. Notre diplomatie était en

guerre, constamment, partout, pour éviter les dommages que le conflit général pouvait infliger à notre pays. Nous étions dans la situation d'un général en campagne. Il fallait prendre des décisions rapides, des décisions journalières, les faire exécuter et ne pas se perdre en discussions. Il y a la même différence entre la diplomatie de guerre et la diplomatie de paix qu'entre les manoeuvres et les hostilités réelles.

En manoeuvres, on instruit longuement ses cadres avant de passer à l'exercice. Après, on fait la critique: c'est très bien. Quand on est en plein combat, on ne le peut plus; il doit suffire de donner un ordre et de veiller à son exécution. Il en ira tout autrement pour l'après-guerre. Nous avons défendu nos positions, il faudra maintenant gagner notre place dans la communauté de demain. Il ne s'agira plus d'une oeuvre passagère, temporaire, transitoire, conservatoire, comme celle de ces cinq dernières années; il s'agira d'une oeuvre durable, constructive. Il faudra décider si pour un avenir assez long, nous prendrons telle attitude ou telle autre, si nous nous lierons ou non, si nous accorderons ou refuserons notre collaboration. Cela, ce ne sont plus des décisions stratégiques ou tactiques, ce sont des plans qui doivent être mûrement réfléchis et publiquement débattus. C'est le motif pourquoi je n'hésite pas à vous répondre, Monsieur le conseiller, qu'incontestablement pour l'après-guerre, le parlement et l'opinion publique auront à prendre une part beaucoup plus grande non pas dans l'exécution, mais dans l'orientation de notre politique étrangère, que ce ne devait et que ce ne pouvait être le cas pendant la période de combat proprement dite.

Ma conclusion c'est qu'évidemment, il ne serait pas mauvais que votre Conseil ait, lui aussi, sa commission des affaires étrangères. Si celle du Conseil national subsiste, si son activité se développe, comme on peut le supposer en constatant certaines initiatives, je ne comprendrais pas que vous n'eussiez pas votre propre commission. Il est nécessaire que vous aussi, vous soyez simultanément et parfaitement renseignés, vous, les représentants des Etats et non pas uniquement le Conseil national. C'est pourquoi j'ai toujours salué l'idée fort heureuse que pour la période de guerre, votre commission des pouvoirs extraordinaires serait en même temps votre commission des affaires étrangères. J'ai eu notamment la satisfaction de me présenter devant elle il n'y a pas très longtemps à Lugano. A ce moment-là, ma décision de démissionner était déjà prise pour la fin de l'année, coûte que coûte. Je savais que le moment était venu. J'en ai profité non pas pour taire à la commission ce que j'aurais voulu pouvoir taire, mais au contraire, pour m'ouvrir devant elle sur un certain nombre d'idées et de perspectives que je considérais comme indispensables à la bonne marche de notre politique extérieure plus tard, notamment sur la réorganisation du département politique.

Je n'ai pas caché à votre commission, et je ne vous cacherais pas davantage, que ce département doit être réorganisé. C'est actuellement un département de fortune; il n'existait pas en 1939 dans les dimensions et avec la puissance qu'ont exigées les circonstances et notamment le rôle de puissance protectrice que la Suisse a joué. Par exemple, en 1939, il n'y avait même pas une section de l'information; il a fallu la

créer et la développer. Le nombre des collaborateurs du département était de 4 à 500; il dépasse actuellement 2500. Partout nous avons dû renforcer notre personnel; nous avons dû souvent créer des divisions ou des sections nouvelles; nous avons dû rompre des légations doubles. Ah! ne retombez pas dans ce défaut des légations doubles ou triples, défaut qui autrefois n'était pas trop apparent, qui se parait de l'avantage extérieur de l'économie, mais défaut grave en cas de difficultés. Je vais vous citer quelques exemples: Nous avons une légation double pour le Roumanie et la Grèce. Pendant des années et des années ces deux pays étaient dans des camps opposés, la Roumanie aux côtés de l'Axe, la Grèce, occupée par l'Axe. Comment voulez-vous qu'une même légation puisse utilement intervenir dans des circonstances pareilles? Il nous a fallu rompre immédiatement cette dualité et constituer des légations séparées. Le même phénomène s'est produit pour la Bulgarie et la Turquie. Je pourrais citer aussi le cas de l'Argentine et du Chili et bien d'autres encore. Il faudra à l'avenir s'inspirer des expériences que nous avons faites et rendre indépendantes, complètement indépendantes ces légations jumelées que nous connaissions autrefois. Il y aura de nouvelles légations à créer, je l'ai dit à votre commission et je suis heureux de pouvoir le proclamer aujourd'hui. Je suis persuadé que nous aurons une légation au Canada, par exemple, au Mexique, dans l'union sud-africaine, en Australie et qu'il faudra développer notre légation de Chine, qui existe déjà. Qui sait, si peut-être, dans les pays scandinaves, nous ne serons pas obligés de multiplier leur nombre. Nous n'avons pu souvent travailler pendant la guerre qu'avec des moyens de fortune.

Il va sans dire qu'en passant de 500 à 2500 l'effectif du département politique n'a pas compté que des diplomates formés; non, nous avons dû, au contraire, prendre ce que nous avons de mieux comme cadres pour les envoyer au dehors, de façon que sur la front de combat les chefs soient à la hauteur de leur tâche et nous contenter pour le surplus de recrues. Nous nous sommes battus avec des recrues; recrues d'ailleurs qui ont fait preuve d'une énergie, d'une volonté, d'un dévouement auxquels je tiens à rendre hommage. Une des choses qui aura fait resplendir le plus le nom de la Suisse dans cette guerre, c'est l'attitude de nos légations à l'étranger. Prenez celle de Berlin, prenez celle d'Athènes, prenez celle de Rome, de Paris ou de Londres, pour n'énumérer que les plus importantes, ces légations ont connu la guerre comme les pays dans lesquels elles se trouvaient; elles l'ont supportée comme les nationaux de ces pays, avec un courage qui, quelquefois, allait jusqu'à l'héroïsme, parce que nos représentants, qui avaient des intérêts étrangers à défendre, s'exposaient au moins autant que les nationaux eux-mêmes. Cela, nous ne devons pas l'oublier et nous devons nous en montrer reconnaissants.

Ce qui ne signifie pas que cette organisation de fortune qu'il a fallu créer sous la pression des circonstances et pour en rester maître, soit une organisation permanente. Il faudra évidemment lui donner plus tard un statut et ce statut ne doit pas porter essentiellement sur le recrutement. J'ai entendu ces derniers temps un certain nombre d'observations qui m'ont paru bien singulières sur le recrutement de notre personnel

quelle le monde marchera à tâtons, où pour le guider il faudra

- 16 -

diplomatique, comme s'il était pris dans une seule couche de la société, comme s'il n'y avait là que des noms qui figurent dans le Gotha. Prenez Martin ... Y a-t-il un nom plus commun que Martin? Prenez Stucki: ce n'est pourtant pas non plus un nom du Gotha! Nos attachés commerciaux, qui sont des agents importants pour notre représentation, s'appellent Zehnder, Troendle, Eggenschwyler, Fumasoli. Il n'y a véritablement rien là qui puisse froisser notre sentiment démocratique. C'est à leur formation qu'il faudra apporter une attention particulière. On ne fait pas un diplomate simplement en l'envoyant à l'université pour y décrocher un doctorat en droit ou en sciences politiques. Je ne veux d'ailleurs pas dire - parce que je ne veux pas être mal compris - qu'il faille nécessairement des universitaires; mais il faut une préparation intellectuelle supérieure, générale, étant donné qu'on doit travailler sur un plan général. Nos futurs diplomates doivent d'abord faire leur stage au département politique, comme un apprenti qui, dans une grande entreprise, va d'un atelier à un autre, ils doivent passer d'une section à l'autre. Puis, il faut les envoyer à l'étranger pour qu'ils ouvrent les yeux sur le monde extérieur; qu'ils s'y frottent, qu'ils s'y piquent; ce sont les piqûres qui leur feront plus de bien que tout le reste. Il faut ensuite qu'ils rentrent. A ce moment-là, on peut déjà mieux les juger et ceux qui sont destinés à certaines activités spéciales comme celle d'attaché commercial ou à revêtir plus tard des postes importants doivent alors passer pendant quelques années au département de l'économie publique. Il y a là toute une formation qui demande du temps et à laquelle il faut apporter une attention extrême. Cela dit, pour que votre Conseil sache que les expériences que j'ai faites au cours de ces cinq années, expériences extrêmement utiles, expériences quelquefois pénibles et douloureuses, sont les plus fécondes.

Quant aux difficultés présentes, Monsieur l'interpellateur, vous ne les avez pas exagérées. Elles sont grandes, non pas les difficultés d'ordre politique et diplomatique, mais celles qui résultent de la désorganisation du monde, disons du continent, parce que ce qui nous intéresse le plus dans le monde c'est incontestablement le continent, auquel nous appartenons tous et au centre duquel nous nous trouvons. Ce continent a été en partie détruit, en partie disloqué, en partie laminé par la guerre. Il lui faudra des années et des années pour se refaire.

Il lui faudra d'abord retrouver l'ordre. Puis, après l'ordre, viendra s'ajouter la nourriture, parce que sans nourriture il n'y a pas de travail et le travail est précisément la troisième condition. On pourra ensuite songer utilement à une organisation politique du continent. C'est dire que la période de transition sera assez longue et difficile. Quelle en sera la conclusion? Vous avez dit le mot, Monsieur Malche, l'avenir est obscur. Seulement il ne faut pas croire - et c'est là que je suis peut-être moins pessimiste que l'apparence de votre opinion - que lorsqu'on est dans l'obscurité c'est pour toujours. Et je ferais injure au député de la république et canton de Genève si je rappelais ici la devise Post Tenebras Lux. Il y aura certes une période d'obscurité dans laquelle le monde marchera à tâtons, où pour le guider il faudra

des hommes clairvoyants dans le sens propre du mot. Mais je suis convaincu qu'après reviendra une lumière.

Il y aura encore tous "les aléas de la paix", expression fort juste, que j'avalise. Ces aléas dureront pendant des années où nous verrons des événements contraires se manifester, avec des pressions économiques opposées et diverses. Mais ce ne sera que passager et nous en sortirons si nous évitons - jamais je n'aurais osé dire cela, j'ai parlé au Conseil national de discussions, pour ne pas employer le gros mot de dissension et vous avez dit, Monsieur le Conseiller, les discordes. Or discordes répond à une notion dont nous ne voulons ni les uns ni les autres. La discorde, il ne saurait en être question chez nous, car ce serait notre condamnation.

J'en reviens à ma conclusion de mardi dernier. Ce qu'il nous faut le plus, c'est la cohésion. Nous devons marcher en rangs serrés, nous unir les uns aux autres. Il ne faut pas renoncer à nos idées, il ne faut pas renoncer à les défendre, mais il ne faut pas vouloir les imposer coûte que coûte. Il faut vouloir au contraire rapprocher les idées des autres des siennes, en étant disposés à rapprocher ses propres idées de celles des autres, pour arriver à un dénominateur commun. Comme nous sommes d'accord sur l'essentiel, nous ne devons à aucun prix nous laisser diviser par ce qui est accessoire, d'autant plus que les problèmes qui se posent se résoudre, sous la pression des circonstances, dans un sens qui ne fait aucun doute. Nous avons besoin de cohésion, d'union. Nous ne pouvons pas ne pas marcher dans la voie du progrès, ne pas nous avancer sur la route nouvelle.

Ce qui est le plus utile en ce moment, ce n'est pas de résoudre immédiatement des problèmes qui ne se posent pas encore d'une façon concrète et dont la solution serait prématurée, mais c'est de nous préparer, par l'esprit et le cœur, à envisager cette période difficile où nous aurons à lutter, non pas avec le fusil et la baïonnette, mais avec le sang-froid et la réflexion, pour que la Suisse de demain, dans le monde de demain, soit digne de la Suisse d'hier, dans le monde d'hier, car nous ne serions pas Suisses si pour nous, l'essentiel ne restait pas encore et toujours notre chère patrie! (Bravos, vifs applaudissements).

M. Malche:

Au nom des co-signataires de mon interpellation et en mon nom propre, je remercie M. le représentant du Conseil fédéral de sa réponse.

Pour ce qui me concerne elle m'a pleinement satisfait et je suis heureux de constater, une fois de plus, l'accord qui existe entre le sentiment du peuple suisse et celui de son gouvernement à l'endroit de notre situation internationale.

Permettez-moi d'autre part, après ce dernier exposé, Monsieur le Conseiller fédéral, que vous avez consenti à faire dans ce conseil, de dire qu'il ajoute aux regrets et à la considération qui vous accompagneront dans votre honorable retraite.

Herr Klöti:

Ich stelle Antrag auf Diskussion.

Abstimmung - Vote.

Für den Antrag Klöti:
Dagegen:

Minderheit
Grosse Mehrheit.

Präsident:

Hochverehrter Herr Bundesrat!

Gestatten Sie mir noch zwei einfache Worte. Auch der Ständerat hat Wert darauf gelegt, von Ihnen Abschied zu nehmen und Ihnen zu danken. Mein Vorgänger, Herr Kollega Suter, hat bereits von dieser Stelle aus Ihre grossen Verdienste für unser Vaterland verdankt. Nach Annahme Ihrer Demission hat der Präsident der Vereinigten Bundesversammlung dasselbe getan. Ich möchte mich im Namen des Ständerates diesen wohlverdienten Dankesbezeugungen anschliessen. Ihr redlicher Wille, das Möglichste zu tun zum Wohle unseres Landes und Ihr staatsmännisches Wirken während der schweren Kriegsjahre sind anerkannt worden.

Ihre Demission ist nicht überall verstanden worden. Ob Sie dafür den richtigen Moment gewählt haben, wird die Geschichte lehren. Das zu entscheiden, ist nicht unsere Sache. Aber das wissen wir, Herr Bundesrat Pilet-Golaz: Sie dürfen erhabenen Hauptes aus Ihrem Amte scheiden und trotz aller Anfechtungen mit Befriedigung auf die Jahre im Bundesrat zurückblicken. Der Dank des Vaterlandes ist Ihnen sicher. Wir wollen mit Ihnen hoffen: "post tenebras lux".
(Grosser Beifall.)

M. Pilet-Golaz, vice-président du Conseil fédéral:

Je ne suis pas revenu aujourd'hui sur ma démission; c'était inutile. Je ne dois pas vous cacher cependant que l'allusion que j'ai faite au Conseil national à mes forces insuffisantes pour l'après-guerre n'était pas une allusion diplomatique. Je suis un peu comme une vieille automobile tout terrain qui a fait 150 000 ou 200 000 kilomètres sans aucune révision; le carburateur a des ratés et les bougies sont un peu encrassées. Véritablement, il me faut une période de détente et de repos. Je n'aurais pas pu, pendant des années encore, travailler comme je l'ai fait au cours des cinq dernières années.

Mais indépendamment de cette considération, je crois que le moment de ma démission était opportun. Vous l'avez dit, c'est l'histoire qui jugera et je crois qu'elle ne tardera pas à le faire. Dans un an elle aura prononcé son verdict. L'essentiel, c'est que nous ayons les uns et les autres travaillé dans l'intérêt du pays. Je l'ai fait et vous le faites aussi. Et là, s'il est permis à un père d'avoir dans son coeur une petite prédilection, je ne vous cacherai pas que j'ai toujours eu la faiblesse d'aimer le Conseil des Etats et je continuerai à le considérer comme une des autorités supérieures nécessaires et fécondes de notre organisation politique. Je le remercie de l'appui qu'il m'a toujours donné.
(Applaudissements).